

Département du Val-de-Marne

Arrondissement de Nogent-sur-Marne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Nombre de membres composant
le Conseil Municipal.....45
Membres en exercice.....45
Présents ou représentés
à la séance.....43
Excusés.ées.....8
Absents.....2

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE

des

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2021-04-10-F :

Budget Ville - Provision pour risques et charges
de fonctionnement

SÉANCE DU 15 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le **quinze avril** les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **neuf avril**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ETAIENT PRESENTS

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme VIENNEY, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL, M. NOMBO POATY, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, Mme INDJA, M. BERTRAND, Mme AMSELLEM-SIMONNET, M. BEDOURET, Mme CAZALS,

EXCUSES-REPRESENTES

Mme NAIT-BAHLOUL	a donné mandat à	Mme KLOPP
Mme LARABI	a donné mandat à	M. LACHELACHE
Mme GARNIER	a donné mandat à	M. MORA
Mme MICHEL	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	Mme FENASSE
Mme JANIAUX	a donné mandat à	M. CORNELIS
M. GUYOT	a donné mandat à	M. BERTRAND
Mme BAYOL	a donné mandat à	M. MATHIEU

ABSENTS

Mme AVOGNON ZONON, M. LEBLANC

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

M. CORNELIS ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

LE CONSEIL,

VU les articles L.2321-2-29 et R.2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'instruction budgétaire M14, les communes doivent inscrire à leur budget, au titre des dépenses obligatoires, une provision dès l'ouverture d'un contentieux en première instance,

CONSIDERANT qu'il apparaît aujourd'hui opportun de constituer une provision pour litiges opposant deux agents à la Ville de Fontenay-sous-Bois pour un montant global de 90.000 €,

CONSIDERANT qu'il apparaît aujourd'hui opportun de constituer une reprise de provision pour litiges suite à la d'un contentieux opposant un agent à la Ville de Fontenay-sous-Bois pour un montant global de 10.000 € et une reprise de provision pour litiges constituée en 2014 d'un montant de 150.000 € ainsi qu'une reprise de provision pour risques financiers constituée en 2014 pour un montant de 94 173 €,

CONSIDERANT que la constitution pour litiges n'équivaut en aucun cas à la reconnaissance quelconque par la commune des sommes prétendument dues,

CONSIDERANT que ces provisions n'ont qu'un caractère provisoire et doivent être réajustées au fur et à mesure de la variation des risques et des charges.

A LA MAJORITE

Par 34 voix pour

M.GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, Mme NAIT-BAHLOUL, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme LARABI, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, Mme MICHEL, M. MULLER, M. DAUMONT-LEROUX, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX, M. RISPAL, M. NOMBO POATY, Mme MARTINEZ,

Par 9 abstentions :

Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. GUYOT, Mme INDJA, M. BERTRAND, Mme AMSELLEM-SIMONNET, M. BEDOURET, Mme CAZALS, Mme BAYOL

DECIDE

Article 1 : d'inscrire au budget principal une provision d'un montant de 90.000 € sur le compte 6815 correspondant aux dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant.

Article 2 : d'inscrire au budget principal une reprise de provision d'un montant de 160.000 € sur le compte 7815 correspondant aux dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant et de 119 173 € sur le compte 7865 pour risques et charges financières.

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS

Transmission électronique en
Préfecture du Val-de-Marne
le 21 AVR. 2021
Publication 22 AVR. 2021
le
Notification
le

